

Certificat

Mortiers et produits connexes Colle à carrelage - Mortier Colle

PCI NANOLIGHT (gris)

Le CSTB atteste que le produit ci-dessus est conforme à des caractéristiques décrites dans le référentiel de certification QB 11 Mortiers et Produits connexes en vigueur après évaluation selon les modalités de contrôle définies dans ces référentiels.

En vertu de la présente décision, le CSTB accorde à :

La société Master Builders Solutions France SAS
ZI Petite Montagne Sud - 10 rue des Cévennes - Lisses FR - 91017 EVRY-CEDEX
Usine DE - 86159 AUGSBURG

le droit d'usage de la marque Mortiers et produits connexes pour le produit objet de cette décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par les exigences générales de la marque QB et le référentiel mentionné ci-dessus.



150 MC 295

Décision de reconduction n° 3145-150 MC 295 du 20 décembre 2021
Cette décision se substitue à la décision n° 2430-150 MC 295 du 22 mai 2017
Sauf retrait, suspension, ou modification, ce certificat est valide.

Le certificat en vigueur peut être consulté sur le site internet <http://evaluation.cstb.fr> pour en vérifier sa validité.

CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

Selon la norme NF EN 12004-1 :

A ce Certificat QB est attachée la classification suivante :

C2-S1 - E

Autres caractéristiques :

- > Adhérence sur les chapes à base de sulfate de calcium après primaire : **Chape sulfate de calcium après primaire**
- > Collage de carrelage en façade : **Façade**
- > Collage de carrelage sur plancher rayonnant électrique : **PRE Plancher Rayonnant Electrique**
- > Adhérence sur anciens revêtements sans primaire en sols et en murs intérieurs : **Rénovation sans primaire sur carrelage émaillé**
- > Adhérence sur anciens revêtements sans primaire en sols intérieurs : **Rénovation sans primaire sur dalles plastiques semi-flexibles**

Ce certificat comporte 1 page et 2 pages d'annexes.

Correspondant :
Courriel : mortiers@cstb.fr
Tél. : 01 61 44 81 38

Par délégation
du Président

Florian RASSE

Annexe du certificat

Décision n° 3145-150 MC 295 du 20 décembre 2021









CONDITIONS D'EMPLOI DU MORTIER COLLE POUR INFORMATION
PCI NANOLIGHT (gris)

DOMAINE D'EMPLOI

- Sols intérieurs et extérieurs
- Murs intérieurs
- Chape sulfate de calcium après primaire
- Façade et murs extérieurs
- PRE Plancher Rayonnant Electrique
- Rénovation sans primaire sur carrelage émaillé
- Rénovation sans primaire sur dalles plastiques semi-flexibles

GÂCHAGE DU PRODUIT - OUVRABILITÉ DE LA PATE

- Taux de gâchage : de 56 à 58 % d'eau par rapport au poids de poudre (soit 8,4 l à 8,7 l d'eau pour un sac de 15 kg).
- Temps de repos : 3 min environ.
- Durée pratique d'utilisation : 1 h 30 min
- Temps d'ajustabilité pratique sur chantier : 20 min environ.

Support	Préparations particulières
Chape fluide à base de sulfate de calcium	 
Traces de colle en sol	
Anciennes dalles plastiques semi-flexibles	
Ancien carrelage émaillé non poncé	
 avec primaire spécifié dans la fiche d'emploi des primaires de la Société	
 application sans primaire	 voir dispositions complémentaires ci-dessous

DISPOSITIONS COMPLEMENTAIRES

Chape fluide à base de sulfate de calcium :

- > Traitement de la périphérie en local E2 : bande de renfort PCI PECITAPE OBJEKT 120 mm marouflée dans PCI PERILASTIC SPEC (500 g/m²). Laisser sécher 3 h au moins, puis appliquer une seconde couche de PCI PERILASTIC SPEC (500 g/m²). Laisser sécher 24 h au moins.
- > Produits de jointoiement associés :
 - sur sol chauffant : PCI NANOFUG de la Société Master Builders Solutions France SAS,
 - en local E2 : PCI NANOFUG de la Société Master Builders Solutions France SAS.

Consommations :

La consommation est précisée en page 3 en fonction de l'ouvrage (murs ou sols intérieurs ou extérieurs) et du revêtement (carreaux céramiques ou pierres naturelles).

PCI NANOLIGHT (gris)

Consommations en kg de poudre par m² pour information

Les valeurs ci-après se substituent aux valeurs des documents de mise en œuvre cités dans le référentiel de certification QB 11 « Mortiers et produits connexes » en raison de la densité de la colle

MURS INTERIEURS

Surface S des éléments de revêtement (cm ²)	S ≤ 50	50 < S ≤ 500	500 < S ≤ 2200	2200 < S ≤ 3600 (*)
Mortier colle (kg de poudre par m ²) (exemple de spatule)	1 (U3)	2 (U6)	3,5 (U9)	4 (U9)

(*) Uniquement avec un mortier colle C2-S1/S2 et une hauteur de pose inférieure à 6 m

MURS EXTERIEURS

Surface S des éléments de revêtement (cm ²)	S ≤ 50	50 < S ≤ 300	300 < S ≤ 1200	1200 < S ≤ 2200	2200 < S ≤ 3600 (*)
Consommation de poudre (kg/m ²) (exemple de spatule)	2 (U6)	3,5 (U6)	4 (U9)	4,5 (U9)	5 (U9)

(*) Uniquement pour les carreaux céramiques d'absorption d'eau > 0,5 % ou les pierres naturelles

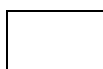
SOLS INTERIEURS ET EXTERIEURS : pose de carreaux céramiques

Surface S des carreaux (cm ²)	S ≤ 50	50 < S ≤ 300	300 < S ≤ 500	500 < S ≤ 1200	1200 < S ≤ 2200	2200 < S ≤ 3600
Absorption en eau (%)	E ≤ 0,5 et E > 0,5			E ≤ 0,5	E > 0,5	E ≤ 0,5 et E > 0,5
SOL INTERIEUR (exemple de spatule)	1 (U3)	2 (U6)	2,5 (U9)	3,5 (U9)	2,5 (U9)	4 (U9 ou demi lune Ø 20) 4,5 (8 x 10 x 20, demi lune Ø 20)
SOL EXTERIEUR (exemple de spatule)	1 (U3)	3 (U6)	3,5 (U9)	4 (U9)	4,5 (8 x 10 x 20, demi lune Ø 20)	X

NOTE : la surface maximale des pâtes de verre et émaux de Briare est limitée à 300 cm²

SOLS INTERIEURS ET EXTERIEURS : pose de pierres naturelles

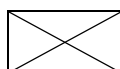
Surface S des pierres naturelles (cm ²)	S ≤ 50	50 < S ≤ 300	300 < S ≤ 500	500 < S ≤ 1200	1200 < S ≤ 2200	2200 < S ≤ 3600
Porosité ouverte (%) (NF EN 1936)	≤ 2 et > 2			≤ 2	> 2	≤ 2 et > 2
SOL INTERIEUR (exemple de spatule)	1 (U3)	2 (U6)	2,5 (U9)	3,5 (U9)	2,5 (U9)	4 (U9 ou demi lune Ø 20) 4,5 (8 x 10 x 20, demi lune Ø 20)
SOL EXTERIEUR (exemple de spatule)	1 (U3)	3 (U6)	3,5 (U9)	4 (U9)	4,5 (8 x 10 x 20, demi lune Ø 20)	5 (8 x 10 x 20, demi lune Ø 20)



Simple encollage



Double encollage



Pose collée non admise